

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
 ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH



Mairie de HUNDSBACH  
 18, rue Principale  
 68130 HUNDSBACH

Tél. : 03 89 07 81 95  
 Fax : 03 89 07 80 70

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HUNDSBACH  
 DE LA SEANCE DU 22 JUILLET 2024**

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 7

Sous la présidence de M. RUFİ Philippe, Maire,

**Etaient présents** : (6)

Mesdames et Messieurs, BAUMLIN Thomas, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, LONSKI Etienne, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, EHNİ Lionel, GRAHN Sabine, LANG Annick, RUEFF Martin,

**Était excusé** : (3)

Mesdames et Monsieur, COLIN Marie, PELLOUX Sylvie, SIMON Pascal,

**Était non excusé** (1) : SCHWEITZER Didier.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance

Administration générale, finances

2. Compte-rendu des séances précédentes : 3 et 19 juin 2024
3. Dépenses
4. Compte à terme
5. Travaux de reprise d'enrobés – rue Principale
6. Remplacement coffre de rangement à l'école

Ressources humaines, écoles

7. Tableau des effectifs
8. Convention SIAS
9. Information sur RPI

Urbanisme, aménagements

10. Dossiers déposés
11. PLUi
12. Installations de panneaux d'information

Informations diverses

13. Cimetière : tombes restituées

**1. Désignation du secrétaire de séance**

M. Lionel Ehny est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance assisté par Mme MEYER Martine, secrétaire de mairie.

## 2. Compte-rendu des séances précédentes

Les comptes-rendus des séances du 3 et 19 juin ont été envoyés aux conseillers municipaux par mail. Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## 3. Dépenses

Monsieur le Maire présente aux conseillers l'état des dépenses. Il n'y a pas de remarques particulières de la part de l'assemblée.

Monsieur le Maire présente aux conseillers une facture complémentaire des Ets Dietschy de Waldighoffen concernant le passage en éclairage Led sur le bâtiment de la mairie.

Il a fallu mettre des transformateurs autres que prévus en raison du variateur dans la salle du conseil municipal. Le montant de la facture complémentaire s'établit à 1 1014,80 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la facture des Ets Dietschy pour un montant de 1 017,80 € HT
- Autorise le Maire à signer le mandat administratif correspondant.

Contrôle de légalité :	25/07/2024	Publication :	25/07/2024
N° délibération :	2024 DCM 07 22 - 01	Nomenclature ACTES	1.1.2

## 4. Compte à terme

Le maire expose :

Le CDL (Conseillers aux décideurs Locaux) d'Altkirch informe les collectivités que celles disposant d'une grande trésorerie inutilisée et n'ayant pas de projets immédiats peuvent ouvrir un compte à terme auprès de la DGFIP.

Le compte à terme est un compte productif d'intérêts sur lequel sont placés des fonds pour une durée fixée à l'avance, au choix du client. C'est une formule sans risque, à court terme et autonome, qui n'est pas adossée à un compte à vue, mais tenue dans les écritures de l'Etat. Depuis 2004, les collectivités locales peuvent ouvrir ces comptes à terme.

### Principales caractéristiques

Montant minimum : 1000 euros par multiple de 1000 euros sans maximum

Durée du placement de 1 à 12 mois

Taux fixé mensuellement par l'Agence France Trésor.

La commune de Hundsbach disposant d'une trésorerie disponible, le Maire propose d'ouvrir un compte à terme.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ☛ De placer sur un compte à terme auprès de la DGFIP la somme de 150 000 € pour une durée de 6 mois. Ces sommes proviennent de l'aliénation d'éléments du patrimoine (vente de terrains du lotissement communal "Sainte Odile").
- ☛ De placer ces sommes à compter du 01/08/2024.

- ☛ D'autoriser le Maire à procéder au renouvellement ou au remboursement dudit placement si nécessaire.
- ☛ D'autoriser le maire à signer tout acte à intervenir pour ce dossier.

Contrôle de légalité :	25/07/2024	Publication :	25/07/2024
N° délibération :	2024 DCM 07 22 - 02	Nomenclature ACTES	7.2

### 5. Travaux avant couche de roulement

Monsieur le Maire revient sur la décision prise lors de la séance du conseil municipal le 19 juin dernier concernant les travaux préparatoires avant le renouvellement de la couche de roulement.

Une incohérence a été relevée sur le devis présenté, et le devis a été modifié. L'entreprise TP 3 Frontières a chiffré un forfait pour une entrée de cour. En fait il y en a 9 entrées à faire. Le devis rectifié se chiffre à 55 600,00 € HT au lieu des 24 800,00 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'accepter le devis rectifié de l'entreprise TP 3 Frontières pour la somme de 55 600,00 € HT. Cette somme pouvant évoluer selon le métré contradictoire qui sera fait après travaux et qui servira de facturation.
- Charge le Maire de signer le bon de commande et effectuer le mandat administratif correspondant.

Contrôle de légalité :	25/07/2024	Publication :	25/07/2024
N° délibération :	2024 DCM 07 22 - 03	Nomenclature ACTES	1.1.2

### 6. Remplacement du coffre de rangement dans la cour de l'école

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le coffre de rangement extérieur dans la cour de l'école doit être remplacé.

Il présente plusieurs offres. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte l'offre de la société « Mon abri de jardin » pour la somme de 238,12 €
- Autorise le Maire à signer le bon de commande et effectuer le paiement.

Contrôle de légalité :	25/07/2024	Publication :	25/07/2024
N° délibération :	2024 DCM 07 22 - 04	Nomenclature ACTES	1.1.2

### 7. Tableau des effectifs

- Le conseil municipal a dressé le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> août 2024.

Contrôle de légalité :	25/07/2024	Publication :	25/07/2024
N° délibération :	2024 DCM 07 22 - 04	Nomenclature ACTES	1.1.2

## 8. Convention SIAS Franken Willer

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une convention de partenariat rédigée pour les communes de Hausgauen et Hundsbach et envoyée au président du SIA pour avis.

## 9. Information sur le RPI

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les enseignants pour la rentrée prochaine ont été nommés :

- 1 poste à 75%
- 1 poste à 50%
- 1 poste à 25%

Les classes seront réparties comme suit :

- Les lundis et mardi il y aura deux classes
- Les jeudis et vendredi il y aura 1 seule classe

## 10. Urbanisme : dossiers déposés

CUb PFLIMLIN Joseph – création de deux parcelles  
DP PFLIMLIN Joseph – division foncière

## 11. PLUi

Les services de la Communauté de Communes Sundgau chargés du PLUi ont fait parvenir un dossier à la commune qui doit être approuvé.

Plusieurs incohérences ont d'ores et déjà été relevées. Monsieur le maire propose une réunion de travail pour étudier le dossier. La date a été fixée au 5 aout 2024 à 19h30 en mairie.

## 12. Installation de panneaux d'information

En continuité avec les travaux entrepris, plusieurs panneaux d'information doivent être installés dans la commune :

- Sur la place de la mairie pour le Senkelstein
- Au cimetière
- Sur le sentier pédestre balisé par le club vosgien.

Messieurs Baumlin, Lonski et Ehny se chargent du dossier.

## Informations diverses

Le recensement du cimetière est terminé et une vingtaine de tombes ont été restituées. Elles sont à l'abandon.

Une réunion avec les élus de Hausgauen est prévue début septembre afin de continuer l'aménagement du cimetière en commun.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 21h30.

Le présent procès-verbal peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication